Le personnel du centre EUGENE MARQUIS se mobilise contre le projet de la fédération patronale des 20 centres

Suite à la dénonciation de notre convention collective en 1999, la fédération des CLCC (centre de lutte contre le cancer) a gelé les salaires pendant 4 ans et introduit deux leviers d'individualisation avec des incidences sur le salaire :

- la BIC (bonification individuelle de carrière) tous les ans
- la VAP (valorisation des acquis professionnels) 2 fois à 5 ans d'intervalle

Depuis 2004, nous suivons les augmentations de la fonction publique, c'est à dire en moyenne 0,8% par an.

Il y a 3 ans, la fédé a dû revoir la grille des bas salaires pour se mettre au niveau du SMIG sans revaloriser les autres grilles.

Cette année, **les syndicats** ont bloqué toutes les négociations à la CNP (commission nationale paritaire) et ont exigé :

- des augmentations générales de 300 Euros par mois pour tous.
- pas de salaire en dessous de 1500 Euros net
- la révision de toutes les grilles.

Les propositions de la FEDE sont les suivantes :

- augmenter les petits salaires (groupes B C D) de 400 Euros brut/an, soit + 1,49%
- Créer un groupe supplémentaire (E1) pour les techniciens avancés en biologie-analyse, avec une augmentation de + 6,14%
- Changer de grille (de F à G) les infirmiers et les manipulateurs experts (dont on ne connaît pas la définition), soit + 4,51%, ainsi que les infirmiers de bloc opératoire.
- Passer les infirmiers anesthésistes (de G à H) avec une augmentation de + 4,56%
- Cadres 1 (I) : augmentation de + 5%.

Ces propositions sont inacceptables pour les syndicats, l'expertise et l'individualisation sont des notions très subjectives.
Que deviennent les infirmiers et les manipulateurs non experts, les agents administratifs, les secrétaires, les techniciens et tout le reste du personnel ?
Nous considérons que dans les centres tous les personnels sont experts.

http://sudsantesociaux35.org